



## Ti ar Vro Landerne-Daoulaz

1 rue du Dr Pouliquen 29800 Landerne  
contact [@tiarvrolandernedaoulaz.bzh](mailto:@tiarvrolandernedaoulaz.bzh) 07 60 86 38 66

D'ar/le : 16-02-2020

### Pal/Objet : Dilennadegoù kêr 2020 hag ar brezhoneg/ Elections municipales 2020 et langue bretonne

Mesdames, Messieurs,

Ti ar Vro Landerne Daoulaz, fédération d'associations ayant pour objectif le développement de la langue et de la culture bretonnes sur l'ensemble du territoire souhaite interpeler la liste que vous représentez sur la place de la langue bretonne au sein de votre commune et plus spécifiquement sur la politique linguistique que vous mettrez en œuvre sur la mandature 2020-2026. Vos décisions, en tant que futur(e)s élu(e)s, seront d'une grande importance pour le maintien de la langue dans les années à venir.

Fin 2010, l'UNESCO répertoriait 2500 langues en danger sur les 6700 parlées sur la planète. L'UNESCO rappelle que « la perte d'une langue entraîne un appauvrissement de l'Humanité à de multiples égards » : connaissances perdues, disparition du patrimoine culturel. De 0 (langue éteinte) à 5... Chaque continent est passé au crible par des spécialistes. La langue bretonne est classée parmi les langues « sérieusement en danger », soit au niveau 2. Ce qui signifie que « la langue est seulement parlée par les grands-parents et les générations plus âgées. Certes, les parents arrivent encore à comprendre cette langue mais ne l'emploient plus avec les enfants, ni entre eux ». Notre génération a le devoir de continuer cette transmission en formant de nouveaux bretonnants et en leur proposant des lieux d'échange en breton. On sait aussi aujourd'hui que la diversité culturelle est de plus en plus mise en avant ainsi que les bienfaits du bilinguisme voire du plurilinguisme dans la construction des individus.

À l'heure de la mondialisation, les Bretons sont fiers de leur identité et souhaitent que leur langue reste vivante et soit transmise aux générations futures par le biais de l'école ou des formations adultes.

**Le rôle des collectivités locales est donc primordial pour amplifier rapidement cette dynamique** et relever ensemble le défi de la réappropriation de cette part de notre patrimoine commun. Avec eux, les citoyens travailleront au développement d'une langue bretonne vivante, créative, favorisant l'économie et le lien social.

Les communes et les communautés de communes forment l'échelon le plus proche des citoyens : ce sont elles qui créent notre cadre de vie quotidien. **Les élus locaux ont donc une responsabilité déterminante** en la matière. C'est pourquoi, nous proposons à l'ensemble des listes en lice pour ces élections de se positionner clairement par rapport au développement de la langue bretonne et de s'engager sur des actions concrètes visant à redynamiser la langue sur les territoires dont elles auront la charge.

Afin que les électeurs puissent connaître les actions que vous mettrez en place concernant la langue bretonne si vous êtes élu(e)s, nous vous proposons de remplir un questionnaire à nous retourner. Cette démarche est relayée par de nombreux électeurs. Elle se veut citoyenne et transparente. Nous publierons vos réponses sur notre site : <http://tiarvrolandernedaoulaz.bzh> et les communiquerons à la presse avant les élections pour que chaque citoyen puisse être informé.

Ne doutant pas de votre intérêt pour cette question qui nous concerne tous, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos sentiments les meilleurs.

Ti ar Vro Landerne Daoulaz

Commune : La Roche-Maurice Nom de la liste : La Roche-Maurice, Dynamique et Démocratique

### 1-Le breton au niveau communal / Ar brezhoneg er c'humunioù

Merci de cocher les actions que vous proposerez :

A étudier	Oui	Si nous sommes élus, nous nous engageons à :	Exemple ville de :
	X	1- Nommer un adjoint délégué à la langue bretonne afin de la promouvoir et lui attribuer un budget.	Landerneau
X		2- Nommer un agent délégué à la langue bretonne et spécifier dans sa fiche de poste la transversalité de sa mission.	Quimper
X		3- Recenser les bretonnants parmi le personnel et les élus et le rendre public.	
	X	4- Recenser dans la commune les personnes ressources bretonnantes (lieux, entreprises, administrations, associations ...).	
X		5- Proposer un accueil en breton dans les services accueillant du public.	
	X	6- Proposer des formations en breton au personnel communal sur la base du volontariat.	Plougastel
X	X	7- Introduire des articles en breton dans le bulletin municipal.	La Martyre
	X	8- Réaliser une version en breton de certaines pages du site internet de la commune (service proposé par l'Office de la langue bretonne).	Carhaix
	X	9- Généraliser le livret de famille français/breton.	Carhaix
	X	10- Proposer la célébration des mariages en breton si demande.	
	X	11- Garantir les anthroponymes bretons des citoyens (ex : Fañch).	Soutien/Quimper
	X	12- Dans les protocoles d'accueil des nouveaux arrivants, présenter la langue bretonne (écoles, formations possibles, formation adultes).	
	X	13- Initier un agenda 21 de la langue bretonne.	Hennebont
	X	14- Soutenir le fonctionnement des associations en charge de la langue bretonne et de la culture bretonne sur le territoire.	
	X	15- Signer la charte Ya d'ar Brezhoneg. (Pour pouvoir signer la charte Ya d'ar Brezhoneg au niveau 1, il faut réaliser au moins 5 actions parmi les 55 actions proposées par l'Office de la langue bretonne : <a href="http://www.fr.brezhoneg.bzh/31-ya-d-ar-brezhoneg.htm">http://www.fr.brezhoneg.bzh/31-ya-d-ar-brezhoneg.htm</a> )  <u>Niveau 1</u> : Loperhet, La Martyre, Ploudiry, La Roche Maurice, Logonna-Daoulas <u>Niveau 2</u> : Landerneau, Treflevenez <u>Niveau 3</u> : Quimperlé <u>Niveau 4</u> : Carhaix	

Vous avez coché plusieurs actions. Quel sera votre calendrier de mise en œuvre ?

\_\_Après un état des lieux des besoin, les actions peuvent toutes être engagées dès la première moitié du mandat. \_\_\_\_\_

Quelles seront les modalités de mise en place ? \_\_ Il s'agira la première année de mandat de faire un recensement des besoins et des personnes ressources puis d'activer un plan d'actions précis avec en priorité le passage au niveau 2 puis 3 de la charte Ya d'ar Brezhoneg. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Commune : La Roche-Maurice

Nom de la liste : La Roche-Maurice, Dynamique et Démocratique

**2- Le breton au niveau de la communauté de communes / Ar brezhoneg er c'humuniezh kumunioù :**

La communauté des communes a signé la charte Ya d'ar Brezhoneg niveau 1 et s'est engagée pour :

- utiliser du papier à en-tête bilingue
- avoir un logo bilingue
- réaliser l'édito du magazine de la communauté des communes en breton
- proposer des cartes de visite bilingues
- proposer un message téléphonique en breton

A étudier	Oui	Si nous sommes élus, nous nous engageons à :	Exemples
	X	16- Nommer un vice-président communautaire délégué à la langue bretonne en lui attribuant un budget.	
	X	17- Nommer un agent délégué à la langue bretonne et le spécifier dans sa fiche de poste.	
	X	18- Insérer la langue bretonne dans une des compétences et le communiquer.	CCPIroise Quimperlé Communauté Poher Communauté
	X	19- Proposer un accueil en breton dans les services accueillant du public.	
	X	20- Proposer des formations en breton au personnel communautaire sur la base du volontariat.	
	X	21- Introduire des articles en breton dans le bulletin communautaire.	Quimperlé Communauté
	X	22- Réaliser une version en breton de certaines pages du site internet de la communauté.	Quimperlé Communauté
	X	23- Soutenir les acteurs associatifs et économiques du breton dans leur développement sur la communauté des communes.	
	X	24- Proposer de signer le niveau 2 de la charte Ya d'ar Brezhoneg.	Quimperlé Communauté

Vous avez coché plusieurs actions. Quel sera votre calendrier de mise en œuvre ?

\_\_Le travail sur le passage au niveau 2 de la charte Ya d'ar Brezhoneg sera une priorité\_\_. Ensuite chacune des actions peuvent être engagée dès la première année du mandat. \_\_\_\_\_

Quelles seront les modalités de mise en place ? \_\_\_\_ Il s'agira la première année de mandat de faire un recensement des besoins puis d'activer un plan d'actions précis pour chacune de ces actions qui sont largement réalisables. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Commune : La Roche-Maurice

Nom de la liste : La Roche-Maurice, Dynamique et Démocratique

**3- Langue bretonne et éducation – enfance – enseignement pour adultes :**  
**Ar brezhoneg hag an deskadurezh – ar yaouankiz – ar c’helenn evit an dud deuet :**

**CRECHES / MAGOURIOù :**

A étudiant	Oui	Si nous sommes élus, nous nous engageons à :	Exemples
	X	25- Proposer dans toutes les crèches communales, intercommunales en délégation de service public au minimum une initiation à la langue bretonne.	
	X	26- Inciter le gestionnaire à proposer des formations en breton à son personnel.	
	X	27- Soutenir l'ouverture d'une crèche immersive sur le territoire.	Vannes

**ECOLES / SKOLIOù : si votre commune propose un enseignement bilingue :**

A étudiant	Oui	Si nous sommes élus, nous nous engageons à :	Exemples
	X	28a- Lors des campagnes d'inscriptions, faire la promotion de l'enseignement en langue bretonne (immersif et paritaire) en appuyant sur la nécessité et les atouts de tels enseignements.	Quimper
	X	29a- Proposer dans ces filières bilingues, un environnement favorable au breton (ATSEM bretonnant, personnel périscolaire bretonnant).	
	X	30a- Généraliser l'initiation au breton dans les classes maternelles publiques monolingues.	
	X	31a- Allouer une subvention spécifique aux établissements immersifs (Diwan) en langue bretonne pour la scolarisation des élèves.	

**ECOLES / SKOLIOù : Si votre commune ne propose pas d'enseignement bilingue :**

A étudiant	Oui	Si nous sommes élus, nous nous engageons à :	Exemples
		28b- Généraliser l'initiation au breton dans les classes maternelles publiques monolingues.	
		29b- Proposer ou soutenir l'ouverture d'une filière bilingue dans la/les écoles de la commune ou les écoles rattachées.	Plusieurs communes
		30a- Les établissements immersifs (Diwan) en langue bretonne recevront une subvention spécifique pour la scolarisation des élèves.	

Commune : La Roche-Maurice

Nom de la liste : La Roche-Maurice, Dynamique et Démocratique

**LOISIRS – JEUNESSE / DUDIOù – YAOUANKIZ :**

A étudiant	Oui	Si nous sommes élus, nous nous engageons à :	Exemples
	X	32- Soutenir le centre de loisirs en langue bretonne nouvellement créé à Gorre Menez par Ti ar Vro Landerne Daoulaz par une aide spécifique.	
	X	33- Impulser la mise en place d'activités de loisirs en breton pour les enfants bilingues.	
	X	34- Soutenir financièrement la mise en place de camps d'été en breton pour obtenir des tarifs comparables aux séjours monolingues.	
	X	35- Introduire des animations en breton dans les médiathèques et bibliothèques (lectures – contes). Développer les fonds en langue bretonne	Landerneau

**FORMATION POUR ADULTES / STUMMADUR EVIT AN DUD DEUET :**

A étudiant	Oui	Si nous sommes élus, nous nous engageons à :	Exemples
	X	36- Chercher à rendre l'enseignement aux adultes gratuit soit par une intervention municipale ou par des partenariats.	
	X	37- Organiser des campagnes pour inciter les adultes à s'inscrire aux formations à la langue bretonne.	
	X	38- Soutenir les centres de formation en langue bretonne par une aide spécifique.	

Vous avez coché plusieurs actions. Quel sera votre calendrier de mise en œuvre ?

\_Toutes ces actions peuvent être initiées dès la première année de mandat. En fin de mandat ce sera abouti. \_\_\_\_\_

Quelles seront les modalités de mise en place ? En se basant sur les associations ressources, locales et intercommunales. Avec un adjoint délégué à la langue ces actions auront une cohérence territoriale.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Commune : La Roche-Maurice

Nom de la liste : La Roche-Maurice, Dynamique et Démocratique

#### **4- Le breton dans la vie publique et culturelle / Ar brezhoneg er vuhez foran ha sevenadurel :**

##### **SIGNALETIQUE / PANELLEREZH**

A étudier	Oui	Si nous sommes élus, nous nous engageons à :	Exemples
	X	39- Généraliser la langue bretonne dans votre communication externe (invitations, panneaux électroniques...)	Landerneau : invitations bilingues
	X	40- Installer une signalétique interne et externe bilingue paritaire dans et sur les bâtiments publics.	
X		41- Généraliser la signalétique paritaire des rues en bilingue.	
	X	42- Réaliser des panneaux directionnels bilingues français-breton paritaire.	
X		43- Mettre en place une signalisation de police paritaire.	Quimper 
	X	44- Mettre en place une signalétique bilingue paritaire dans le service de transport public notamment les supports numériques (arrêt de bus, message lumineux).	
	X	45- Garantir une nomenclature communale en langue bretonne.	Landerneau

##### **CULTURE / SEVENADUR :**

A étudier	Oui	Si nous sommes élus, nous nous engageons à :	Exemples
	X	46- Soutenir les médias en langue bretonne par une aide financière spécifique.	Landerneau : Arvorig FM
	X	47- Impulser la présence de spectacles en breton dans la programmation culturelle de votre commune.	
	X	48- Soutenir les structures qui garantiront une programmation en langue bretonne par des subventions spécifiques.	Landerneau : Kann al Loar

Vous avez coché plusieurs actions. Quel sera votre calendrier de mise en œuvre ?

Ces actions peuvent être engagées dans un second temps par rapport aux précédentes. Elles méritent un chiffrage et un état des lieux complet. Dès la 3<sup>e</sup> année de mandat elles seront engagées \_\_\_\_\_

Quelles seront les modalités de mise en place ? Après avoir réalisé un diagnostic et avoir budgété les actions elles seront mises en place avec les associations qui valorisent la langue et la culture bretonne sur le territoire. \_\_\_\_\_

---